

## LEÇON XXXIII

## LA TRANSPOSITION, LES ORNEMENTS ET LES ABRÉVIATIONS

## LA TRANSPOSITION



Il arrive souvent en musique qu'un morceau est écrit dans un ton trop élevé ou trop bas pour l'instrument ou la voix qui doit l'exécuter; alors la théorie nous permet de remédier à cet inconvénient par la transposition.

La transposition consiste donc à mettre dans un ton convenable un morceau dont le ton est trop haut ou trop bas pour le besoin du moment ou pour être exécuté avec avantage par une certaine classe d'instruments ou de voix.

La transposition peut s'opérer de deux différentes manières :

- 1 — En changeant la position des notes, ce qui doit se faire cependant en conservant la corrélation qui existe entre elles. C'est cette méthode qui est généralement employée pour la transposition par écrit.
- 2 — En changeant la clef seulement : la position des notes demeurant la même que dans le morceau à transposer. Cette méthode est la plus propre pour la transposition à vue, puisque les notes ne changent aucunement de place.

## PREMIÈRE MÉTHODE

POUR TRANSPOSER UN MORCEAU EN CHANGEANT LA POSITION DES NOTES. Il faut d'abord placer l'armure du ton nouveau à la clef, ensuite hausser ou abaisser chaque note autant de tons et de demi-tons que l'on trouve exister entre la tonique de la gamme du morceau et la tonique de la gamme dans laquelle on désire le transposer.

## EXEMPLE

Transposez en 3 dièses par cette méthode, le passage suivant :

Passage à transposer



Passage transposé

